



Congrès Holstein Québec 2012

St-Georges, 1, 2 et 3 février 2012



Holstein Québec



Hôtel le Georgesville

300, 118^e Rue, Saint-Georges (Québec) G5Y 3E3 • 1 800 463-3003

Prix des chambres : 125\$ (1 ou 2 personnes)

Date limite : 15 janvier 2012

Votre hôte :



Programme :

Mercredi 1 février 2012

- 10h00 Coupe Holstein Québec*
Tournoi de hockey inter-territoires
Présenté par :
-
- 17h00 à 18h30 Inscription
18h00 à 19h00 Cocktail
19h00 Souper Tout-Québec* et soirée animée avec les Twins Brothers


*** Inscription à l'avance requise.
Voir coupon d'inscription**

Jeudi 2 février 2012

- 08h00 à 11h30 Inscription
09h00 à 10h30 Brunch-conférence avec Sylvie Fréchette*
Présenté par :



11h00 à 15h30 Assemblée générale annuelle Holstein Québec

- 11h30 à 15h00 Programme alternatif*
- 15h30 Cocktail au Salon VIP 
- 16h45 à 18h15 Conseil d'administration (privé)
18h00 Cocktail des présidents
18h30 à 19h00 Inscription
19h00 Banquet Maître-éleveurs*
Annonce de la Vache coup de cœur 2011

Vendredi 3 février 2012

- 9h00 à 16h00 Portes ouvertes – Visites de fermes

Mot de la présidente



Chères Membres, Chers Membres,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que je vous invite au 77^e Congrès Holstein Québec qui se tiendra dans ma région les 1, 2 et 3 février prochain, à l'hôtel le Georgeville de Saint-Georges.

Comment parler de la Beauce sans évoquer les caprices de la rivière Chaudière, sans vous parler des gens fiers, accueillants, visionnaires et audacieux, tels que furent ses premiers pionniers qui arrivant à Québec, sales et boueux pour vendre leurs produits, étaient amicalement surnommés les « Jarrets noirs ». Les années ont passé, les familles d'entrepreneurs beaucerons ont légué en héritage leur savoir-faire et sont devenues des modèles de détermination et de réussite reconnus.

Je vous invite donc en mon nom personnel et en celui du Conseil d'administration de Holstein Québec à « Remonter le courant de la Chaudière » pour découvrir une région formidable, assister à votre assemblée générale annuelle et ainsi saisir l'opportunité de donner votre avis sur les activités de votre association.

Soyez des nôtres et au plaisir!

*Barbara Paquet
Présidente Holstein Québec*

2

Mot du comité organisateur



Déjà plus d'une année que notre comité travaille à vous préparer le Congrès Holstein Québec 2012, qui aura lieu les 1, 2 et 3 février prochain. Sous le thème « Remontez le courant de la Chaudière », nous espérons vous accueillir nombreux dans la Beauce. Cette région, sillonnée par la rivière Chaudière et parsemée de vallons et de forêts, habitée par des gens entrepreneurs, solidaires, et ayant une hospitalité légendaire, sont les éléments clés pour un séjour réussi.

Notre congrès, par son programme varié, vous offrira plusieurs activités qui répondront à tous les goûts des éleveurs québécois : tournoi de hockey, soirée Tout-Québec avec une animation tout à fait beauceronne, l'assemblée générale annuelle, le gala des Maîtres-Éleveurs et des portes ouvertes dans 9 fermes de notre Club.

Je tiens à remercier tous les collaborateurs et la générosité de nos partenaires financiers qui permettront aux congressistes d'apprécier le savoir-faire des éleveurs de la Beauce.

Au plaisir de vous rencontrer!

*Sylvio Rodrigue
Président du comité organisateur*

Coupon d'inscription

Tarif pré-inscription jusqu'au 16 janvier 2012

Prix régulier du 17 au 31 janvier 2012

Taxes et service inclus

Aucun billet disponible sur place – inscription obligatoire.

Je participerai aux activités suivantes :

	Activités	Tarif pré-inscription	Nombre de participants	Tarif régulier	Nombre de participants	Sous-total
1 février	La coupe Holstein Québec <i>Détails p. 4</i> <i>Assurez-vous de vous être inscrit auprès de votre conseiller au préalable</i>	30 \$		30 \$		
1 février	Souper Tout-Québec	45 \$		50 \$		
2 février	Brunch-conférence <i>Détails p. 4</i>	20 \$		25 \$		
2 février	Programme alternatif <i>Détails p. 4</i>	15 \$		20 \$		
2 février	Banquet Maître-éleveurs	65 \$		70 \$		
TOTAL :						

3

Nom : _____

Préfixe : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

*** Nouveauté cette année : Aucune réservation de place aux banquets sur place et à l'avance.**

Retournez le formulaire dûment complété avec votre paiement à :

Holstein Québec

Inscription Congrès 2012

3955, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3T8

Télécopieur : 450 778-9637

Paiement :

Chèque Visa  American Express  MasterCard  Transfert bancaire

No de la carte : _____

Date d'expiration : (MM/AAAA) : _____

Signature : _____

Venez encourager votre équipe !

Le comité organisateur vous invite à un tournoi amical de hockey sur glace.
Les rencontres auront lieu le mercredi 1^{er} février 2012 à l'aréna de Beauceville dès 10h.
Chaque équipe jouera trois parties de 30 minutes.



Voici les règles:

- Les quatre conseillers de Holstein Québec formeront une équipe de 10 joueurs;
- Chaque joueur doit être âgé de 18 ans et plus.
- Si une fille compte un but, cela équivaudra à deux.
- Les équipes doivent être constituées de producteurs et d'actionnaires de fermes du territoire du conseiller.
- À la fin de chaque partie, il y aura une fusillade avec trois joueurs de chaque équipe. Chaque but compté s'ajoutera au pointage final.
- Chaque punition entraînera un tir de pénalité.
- Aucun lancer frappé ni de mise en échec.

Le coût d'inscription est de 30\$ par personne, taxes incluses.
Nous vous invitons donc dès maintenant à contacter votre conseiller afin de vous inscrire:

- Geneviève Drolet (Centre) - 418 806-7252
- Frédéric Fillion (Est) - 418 268-3324
- Geneviève Lafrance (Ouest) : 450 778-9636
- Stéphane Tardif (Sud) : 819 560-2337

Brunch-conférence

Cette athlète et femme d'affaires accomplie a réalisé de grands exploits personnels et professionnels grâce à des objectifs clairs et une ténacité extraordinaire malgré des épreuves parfois difficiles de la vie qu'elle a dû surmonter; le décès de son grand-père et le suicide de son fiancé juste avant les jeux Olympiques de Barcelone. Elle rafle l'or aux Jeux du Commonwealth en 1986 et en 1990. Cinq ans plus tard, elle inscrit un nouveau record mondial qui la sacre championne du monde avec sept marques parfaites de 10. Sylvie Fréchette a reçu de nombreux prix et honneurs. Elle a publié son autobiographie intitulée Sylvie Fréchette : sans fausse note, traduite en anglais sous le titre Gold at Last. Outre de nombreux projets, elle a travaillé à Las Vegas avec le Cirque du Soleil à la création d'un spectacle intitulé « O ». où elle était à la fois artiste, chorégraphe et entraîneuse. Aujourd'hui forte de ses expériences personnelles et professionnelles, elle cherche à motiver les gens qu'elle rencontre à faire face aux défis de la vie et à ne jamais lâcher afin d'atteindre leurs objectifs. Athlète et femme d'affaires Sylvie Fréchette est une conférencière qui ne laisse personne indifférent!

Coût : 20 \$ par personne

Présenté par :



Réservez votre place en complétant le coupon d'inscription au congrès (page 3).



Photo : Marcel La Haye ©

Sylvie Fréchette

Programme alternatif

Histoire de bulles est une entreprise de Saint-Georges, fabricant et distributeur de produits corporels. Vous aurez la chance de participer à un atelier divertissant qui éveillera vos sens. Ensemble, vous concocterez un lait de bain à la Cléopâtre, avec les produits que celle-ci affectionnait particulièrement, c'est-à-dire une base d'avoine, de lait et de lait de chèvre.

Après l'atelier, il sera possible d'aller à la boutique Histoire de bulles où plus de 140 produits vous seront offerts pour vous gâter ou gâter ceux que vous aimez.

Pour plus de détails, consultez www.histoiredebulles.com

Coût : 15 \$ par personne

Réservez votre place en complétant le coupon d'inscription au congrès (page 3).



AVIS DE CONVOCATION

À TOUS LES MEMBRES ET PARTENAIRES DE HOLSTEIN QUÉBEC

Assemblée générale annuelle Holstein Québec

Sous la présidence de Mme Barbara Paquet
Le jeudi 2 février 2012 à 11 h 00
Hôtel le Georgesville
300, 118^e Rue, Saint-Georges

Holstein Québec Annual General Meeting

*Chaired by Ms Barbara Paquet, President
Thursday February 2nd, 2012 starting at 11:00 a.m.
Hôtel le Georgesville
300, 118^e Rue, Saint-Georges*

Programme

- | | |
|----------------|---------------------------------------|
| 11 h | Assemblée |
| | 1. Ouverture |
| | 2. Adoption de l'avis de convocation |
| | 3. Adoption de l'ordre du jour |
| | 4. Adoption du procès-verbal |
| | 5. Procédures d'assemblée |
| | 6. Rapport de la présidente |
| | 7. Rapport du directeur général |
| | 8. Présentation des états financiers |
| | 9. Nomination du vérificateur |
| | 10. Présentation des invités |
| | 11. Élection des administrateurs |
| | 12. Allocution des invités |
| | 13. Remise des trophées de production |
| | 14. Propositions de résolutions |
| | 15. Affaires générales |
| 15 h 30 | 16. Levée de l'assemblée |

Élection des Administrateurs provinciaux

Selon l'article 13,5, les districts suivants sont en élection.
Vous avez entre parenthèses le nom de l'administrateur sortant.

Chacun des districts est composé d'un certain nombre de clubs :

- District No 1 - Bas St-Laurent (Marcel Martin)**
- District No 2 - Beauce, Dorchester, Lotbinière (Barbara Paquet)
- District No 4 - Lévis-Bellechasse, Montmagny-L'Islet-Kamouraska (Marianne Gagnon)
- District No 6 - Saguenay, Lac St-Jean, Charlevoix (Denis Tremblay)
- District No 8 - Lanaudière, Laurentides, Papineau, Pontiac (Martin Grégoire)
- District No 10 - Huntingdon-Ormstown-Beauharnois, Montréal-Vaudreuil-Soulanges, St-Jean (Martin Grégoire)

** Veuillez prendre note que le district no 1 sera en élection cette année, suite à l'annonce du départ de M. Marcel Martin

Les bulletins de présentation ont été envoyés aux clubs.
Veuillez noter que la date limite pour la réception des bulletins était le 1^{er} décembre 2011 au bureau de Holstein Québec.



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

tenue le 3 février 2011 à l'Hôtel le Chantecler de Sainte-Adèle

1. Ouverture

La présidente, Madame Barbara Paquet, débute l'assemblée à 11h26.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est proposé par Monsieur Michel Robert et secondé par Monsieur Martin Grégoire (Lanaudoise).

Adopté unanimement.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est proposé par Monsieur Germain Lehoux et secondé par Monsieur Victor Marcoux.

Adopté unanimement.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 FÉVRIER 2010

Le procès-verbal du 4 février 2010 est proposé par Madame Marian Ghielen et secondé par Madame Mariette Gagnon.

Adopté unanimement.

5. PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

La présidente procède à la lecture des procédures d'assemblée.

6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La présidente présente son rapport. Elle accueille Madame Monique Dansereau de OSBL plus qui vient remettre une attestation en Gouvernance Stratégique à Holstein Québec.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général, Monsieur James Peel, présente son rapport.

8. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Madame Ingrid Dallaire de l'Union des producteurs agricoles (UPA) présente les états financiers.

9. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR

Le directeur général explique le cheminement concernant le changement du vérificateur. Considérant l'augmentation des coûts de

la firme Samson Bélair/Deloitte Touche, le Conseil d'administration recommande la nomination de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Monsieur Bertrand Boutin en propose l'adoption et Monsieur Germain Leduc l'appui.

10. PRÉSENTATION DES INVITÉS

La présidente souligne la participation de quelques invités présents.

11. PROJET EXPORTATION ET FINANCEMENT SPÉCIAL

La présidente présente les deux recommandations du Conseil d'administration concernant le projet Exportation. Elle accueille Monsieur Stéphane Deslauriers qui débute la présentation. Maître Frédéric Sylvestre est ensuite invité à expliquer le choix de la structure proposée.

Monsieur Simon Lavergne affirme avoir le sentiment que ceci va trop vite. Monsieur Pierre Boulet soutient qu'il est faux de dire aux membres que l'exportation ne comporte aucun risque. Il demande ce qui arrivera à un membre qui a payé sa cotisation et qui désire vendre sa taure à Holstein Québec mais que celle-ci n'est pas sélectionnée ne répondant pas aux critères de l'association. Le directeur général soutient que Holstein Québec se fera un devoir de fournir des explications à ce membre et le guidera dans l'amélioration de son troupeau afin d'avoir accès au marché. Monsieur Boulet soulève que ce ne sont pas nécessairement les meilleures génisses qui sont exportées. Selon lui, avant de commencer un tel projet, Holstein Québec aurait dû faire un tour de tous les troupeaux québécois et consacrer plus de temps à l'amélioration de ceux-ci. Il soutient que les taures devront être choisies par des personnes ayant de l'expérience. Monsieur Peel mentionne que la sélection sera assurée par les agents de vente ou par une personne désignée mais que tous devront assurer une continuité dans l'achat des animaux. Monsieur Boulet commente que le projet est intéressant mais que celui-ci va trop vite et nécessite plus d'études. Monsieur Bertrand Boutin s'interroge sur le moyen de perception du montant de 100\$. La présidente indique qu'il y a présentement des discussions avec Holstein Canada à cet effet. Monsieur Boutin soulève le risque de

perdre des membres. Monsieur François Paiement demande comment Holstein Québec pourra faire mieux que les exportateurs actuels. La présidente affirme que son fonctionnement sera différent et ce, de façon collective. Monsieur Montplaisir demande ce qui arrivera si d'autres cas de « ESB » se manifestent au Québec. Le directeur général mentionne que ceci ne changera pas l'accès au marché. Il ajoute que des assurances seront prises pour faire face à ce risque. Monsieur Serge Blanchette demande si l'étude a tenu compte de la disponibilité du bétail car ceci pourrait provoquer des discours différents entre les partenaires. Monsieur Peel affirme que le discours de Holstein Québec sera celui des éleveurs. Il ajoute que le projet vise à éclairer les éleveurs sur la rentabilité des élevages. Monsieur Boulet soutient que nous avons les meilleurs exportateurs au Québec dont Mario Comtois. Il ajoute que ce dernier remet de l'argent aux membres en investissant au Québec. Monsieur Lehoux souhaite avoir la certitude que Holstein Canada et que Holstein Québec ne seront pas touchés en cas de faillite de la dite entreprise d'exportation. Maître Sylvestre affirme que ce sont des corporations différentes. Monsieur Lehoux partage son inquiétude concernant la perte des membres qui ne voudront pas payer la cotisation de 100\$ et demande des réponses claires et certifiées. Monsieur Mario Perreault pense que l'association devrait analyser les possibilités de partenariat avec les exportateurs en place. Monsieur Jean-Noël Dubosson demande si Holstein Québec est prêt à supporter les pertes dues aux animaux réformés et commente qu'il préfère la cotisation volontaire. Monsieur Deslauriers affirme que ces pertes seront assumées dans le prix. Monsieur Peel indique qu'il s'agit d'un projet collectif où tous les membres devront obligatoirement payer la cotisation. Monsieur Martin Grégoire (Gregori) soulève qu'il ne semble pas y avoir de commentaires négatifs vis-à-vis le projet et demande aux gens d'être à l'aise si le projet va trop vite pour eux. Monsieur Louis-Marie Ferron commente que la décision à prendre est une lourde responsabilité pour les gens présents considérant que la majorité des membres sont absents. Il croit que plusieurs membres ne voudront pas payer le montant de 100\$ considérant que certains ignorent l'existence de Holstein Québec car il n'y a pas de visites dans leurs étables.

Monsieur St-Pierre propose un vote secret. La proposition est secondée par Monsieur Campeau.

Adoptée unanimement.

Pour la deuxième recommandation, on corrige dans la présentation que la cotisation sera unique et obligatoire.

La présidente explique la procédure du vote secret et mentionne que les résultats seront divulgués ultérieurement dans l'assemblée générale annuelle.

12. ALLOCUTION DES INVITÉS

Monsieur Renald Dumas, président du Conseil québécois des races laitières (CQRL), présente son rapport.

Monsieur Normand Renaud, directeur général du Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ), présente son rapport.

Monsieur Daniel Lefebvre, directeur général de Valacta, présente son rapport.

Monsieur Brian Van Doormaal, chef de la direction de Holstein Canada, présente son rapport.

13. MISE EN NOMINATION ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Monsieur Martin Grégoire (Gregori) propose Monsieur Gilles Prudhomme comme président d'élections, Maître Frédéric Sylvestre et Madame Ingrid Dallaire comme scrutateurs et Chatelaine Riendeau comme secrétaire. La proposition est secondée par Monsieur Martin Grégoire (Lanaudoise).

Adoptée unanimement.

Monsieur Prudhomme déclare la période d'élections ouverte.

District 1 : Monsieur Vincent Paquet propose Marcel Martin, Monsieur Jean-Marc Bourdeau seconde. Monsieur Martin est réélu.

District 3 : Monsieur Pierre Marcoux propose Raymond Caron, Monsieur René Bergeron seconde. Monsieur Caron est réélu.

District 5 : Monsieur Jean-Nil Laganière propose Marian Ghielen, Monsieur Louis Déry seconde. Madame Ghielen est réélue.

District 7 : Monsieur Alexandre Lavoie est réélu.

District 9 : Madame Marie-Édith Droulers est réélue.

District 11 : Madame Angèle Bégin est réélue.

Monsieur Campeau propose la fermeture des élections, Bruno Pouliot seconde.

14. REMISE DES TROPHÉES DE PRODUCTION

On procède à la remise des trophées de production.

15. RÉSOLUTIONS

Résolution No 1 – Valorisation des vaches multipares

La résolution est proposée par Monsieur Gilbert Perreault et secondée par Monsieur Mathieu Lemire.

Adoptée unanimement.

Résolution No 2 – Reconnaissance des vaches qui cumulent trois lactations supérieures consécutives

La résolution est proposée par Monsieur Mario Van Rossum et secondée par Madame Josée Couture.

Adoptée unanimement.

Résolution No 3 – Agri-Traçabilité Québec

La résolution est proposée par Monsieur Maurice Léger et secondée par Monsieur Normand Poirier.

Adoptée unanimement.

Résolution No 4 – Reconnaissance de l'enregistrement officiel de race avec photo ou croquis comme moyen alternatif d'identification officiel sur le site de production par ATQ/MAPAQ/INBL

Monsieur Philippe Leroux spécifie que la résolution a été amendée afin que la phrase « Considérant qu'il existe dans d'autres provinces (notamment en Ontario) un système similaire, voir : que l'animal doit avoir ses boucles à la sortie du site de production; » soit retirée. Il propose la résolution amendée et Monsieur Mario Perreault la seconde.

Amendement adopté majoritairement.

Adoptée majoritairement.

16. AFFAIRES GÉNÉRALES

Les résultats du vote secret concernant le projet Exportation et le financement spécial étant compilés, la présidente invite Maître Sylvestre et Madame Dallaire à les dévoiler.

Recommandation 1 sur la mise en place d'une entreprise indépendante d'exportation contrôlée par Holstein Québec :

En accord : 41.6% (62)

En désaccord : 58.4% (87)

Total de 149 votes.

Refusé majoritairement.

Recommandation 2 sur la contribution au financement de l'entreprise (capital de départ) par une cotisation additionnelle de 100\$ unique et obligatoire :

En accord : 28.8% (43)

En désaccord : 68.6% (102)

Total de 145 votes.

Refusé majoritairement.

Monsieur Sylvio Rodrigue invite les membres à participer au Congrès Holstein Québec 2012 qui se tiendra les 1, 2 et 3 février en Beauce.

Monsieur Simon Girard soutient que la date de l'Expo-Printemps du 28 avril prochain est trop hâtive. La présidente mentionne que ceci est présentement à l'étude.

Monsieur Stéphane Guay invite les personnes présentes à assister à l'Encantique qui se tiendra à la fin du Banquet Maître-éleveurs dont tous les profits iront à Ste-Justine.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 16h24, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Sylvio Rodrigue et appuyée par Monsieur Bertrand Boutin.



Madame Barbara Paquet, présidente



Monsieur James Peel, directeur général



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

tenue le 3 février 2011 à l'Hôtel le Chantecler de Sainte-Adèle

1. OUVERTURE

La présidente débute l'assemblée à 8h16. Elle laisse la parole à Marie-Édith Droulers, vice-présidente. Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour : avis de convocation (1.1) et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour (1.2).

1.1. AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est proposé par Martin Grégoire (Lanaudoise) et secondé par Michel Robert.
Adopté unanimement.

1.2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE L'ORDRE DU JOUR.

L'avis de convocation et l'ordre du jour sont proposés par Louis Déry et secondés par Angèle Bégin.
Adoptés unanimement.

2. PROCÉDURES D'ASSEMBLÉE

La vice-présidente procède à la lecture des procédures d'assemblée et explique le cheminement de la gouvernance. De plus, elle présente Madame Monique Dansereau de OSBL plus.

3. RATIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

L'article 1 est proposé par Marcel Martin et secondé par Marian Ghielen.
Adopté unanimement.

Les articles 2.1, 2.2, 2.3 et 2.4 sont proposés par Mario Perreault et secondés par Angèle Bégin.
Adoptés unanimement.

Les articles 3.1 et 3.2 sont proposés par Mariette Gagnon et secondés par Daniel Goupil.
Adoptés unanimement.

L'article 4.1 est proposé par Marcel Martin et secondé par Martin Grégoire (Lanaudoise).
Adopté unanimement.

L'article 5.1 est proposé par Michel Robert et secondé par André Campeau.
Adopté unanimement.

L'article 6.1 est proposé par Marian Ghielen et secondé par Gilles Prudhomme.
Adopté unanimement.

L'article 7.1 est proposé par Angèle Bégin et secondé par Raymond Caron.
Adopté unanimement.

Les articles 8.1, 8.2 et 8.3 sont proposés par Marcel Martin et secondés par Martin Grégoire (Lanaudoise).
Adoptés unanimement.

Les articles 9.1, 9.1.1, 9.1.2, 9.1.3, 9.1.4, 9.1.5, 9.1.6, 9.1.7 et 9.1.8 sont proposés par Marian Ghielen et secondés par Michel Robert.
Adoptés unanimement.

Les articles 10.1, 10.2 et 10.3 sont proposés par Marian Ghielen et secondés par Jean-Nil Laganière.
Adoptés unanimement.

Les articles 11.1 et 11.2 sont proposés par Angèle Bégin et secondés par Marcel Martin.
Adoptés unanimement.

Les articles 12.1, 12.2 et 12.3 sont proposés par André Campeau et secondés par Martin Grégoire (Lanaudoise).
Adoptés majoritairement.

L'article 12.4 est proposé par Mariette Gagnon et secondé par Gilles Prudhomme.

Adoptés majoritairement.

Les articles 12.5, 12.6, 12.7, 12.8 et 12.9 sont proposés par Raynald Gascon et secondés par Angèle Bégin.

Adoptés unanimement.

Les articles 12.10, 12.10.1, 12.10.2, 12.10.3, 12.10.4, 12.11 et 12.12 sont proposés par Bertrand Boutin et secondés par Marcel Martin.

Jean Bissonnette propose un amendement au deuxième paragraphe de l'article 12.10.4 afin qu'il se lise comme suit : « Aucune proposition d'affaire nouvelle ne peut être discutée par l'assemblée générale annuelle sans le consentement des deux tiers (2/3) des membres réguliers présents à ladite assemblée. », Simon Giard l'appui. L'amendement est adopté majoritairement.

Adoptés majoritairement.

Après la lecture des articles 13.1, 13.2, 13.2.1, 13.2.2, 13.2.3, 13.2.4, 13.2.5, 13.2.6, 13.2.7 et 13.2.8, la vice-présidente propose un amendement à l'article 13.2.8 afin qu'il se lise comme suit : « Advenant qu'il n'y ait aucun candidat pour l'un ou l'autre des districts lors de l'assemblée générale annuelle, le conseil comblera le poste en choisissant un membre du district en collaboration avec les clubs. ». L'amendement est adopté unanimement.

Mario Perreault demande quel a été le cheminement de l'article 13.1 concernant la présence d'un administrateur national. La présidente explique que le Conseil d'administration de Holstein Québec avait décidé de procéder à une période d'essai à l'effet qu'il n'y ait pas d'administrateur national. Puis, en décembre, il a convenu que ceci était plus difficile par rapport aux échanges avec Holstein Canada. Donc, après discussion avec Holstein Canada, il a été convenu d'ajouter un administrateur national. Monsieur Van Doormaal affirme que la solution proposée est idéale.

Jean Bissonnette demande quel est le rôle du comité des mises en candidatures car ce comité semble créer un filtre envers les clubs. Il ajoute que l'article 13.2.3 n'est pas précis se référant à la politique mentionnée. La vice-présidente mentionne que le comité ne veut pas créer un tel filtre et que la dite politique a été développée selon les responsabilités des administrateurs et afin d'éviter des situations

désagréables. La présidente ajoute que la politique explique aux futurs administrateurs quels seront ses engagements. Monsieur Bissonnette exprime son inquiétude face à un candidat qui pourrait être rejeté pour ses aptitudes administratives et revient sur la politique référée à cet article. Denis Tremblay affirme que le comité ne filtrera pas les candidats sur leurs qualités administratives mais sur la conformité (exemple : faillis, membres en règle et signature des engagements).

Monsieur Bissonnette propose un amendement afin que l'article 13.2.3 se lise comme suit : « Le rôle et mandat du comité des mises en candidatures sont de déterminer la conformité des candidats. », André Campeau l'appui.

L'amendement est adopté majoritairement.

Adoptés unanimement.

Les articles 13.3, 13.4, 13.5, 13.6, 13.7, 13.8 et 13.9 sont proposés par Raynald Gascon et secondés par Marcel Martin.

Adoptés unanimement.

Les articles 13.10, 13.11, 13.12, 13.13 et 13.14 sont proposés par Angèle Bégin et secondés par Martin Grégoire (Lanaudoise).

Adoptés unanimement.

L'article 13.15 est proposé par André Campeau et secondé par Mariette Gagnon.

Adopté unanimement.

Les articles 13.16 et 13.17 sont proposés par Michel Robert et secondés par Angèle Bégin.

Adoptés unanimement.

Les articles 14.1, 14.2, 14.3, 14.4 et 14.5 sont proposés par Marian Ghielen et secondés par Bertrand Boutin.

Adoptés unanimement.

Les articles 15.1, 15.2, 15.3 et 15.4 sont proposés par Angèle Bégin et secondés par Louis Déry.

Adoptés unanimement.

Les articles 16.1, 16.2, 16.3 et 16.4 sont proposés par Marcel Martin et secondés par Jessy Comtois.

Germain Lehoux propose un amendement à l'article 16.3 afin qu'il se lise comme suit : « En cas de liquidation de Holstein Québec, les biens

de ce dernier seront dévolus à une organisation exerçant une activité semblable en accord avec Holstein Canada. », Gilles Prudhomme seconde.

Marcel Martin soulève que ceci viendra compliquer les choses. James Peel précise que le texte de cet article a été copié intégralement des lettres patentes. Madame Dansereau soutient que l'association Holstein Québec est incorporée indépendamment de Holstein Canada. Monsieur Lehoux indique qu'on y fait mention que Holstein Québec est une association de Holstein Canada.

L'amendement est adopté majoritairement.

Adoptés unanimement.

Les articles 16.5, 16.6 et 16.7 sont proposés par Marcel Martin et secondés par Marian Ghielen.

On demande une clarification sur le pouvoir de l'abrogation. Denis Tremblay indique que le Conseil d'administration pourrait effectuer des changements durant l'année mais que ceux-ci devraient être ratifiés par les membres en assemblée générale annuelle. Un membre apporte l'exemple de la suppression du comité exécutif. Monsieur Tremblay soutient que ce comité ne servait plus à rien. Il ajoute que le Conseil d'administration doit respecter un encadrement raisonnable et se réfère au changement de vérificateur dans le but de diminuer les coûts. Il rappelle que toute action devra être ratifiée par les membres. Monsieur Lehoux soulève que cet article donne beaucoup de pouvoir au Conseil d'administration et que, même si une décision est ratifiée à l'assemblée générale annuelle, elle peut avoir engendrée des coûts irrécupérables. Jean Bissonnette demande pourquoi on veut changer l'ancien règlement qui lui paraît conforme. Le directeur général soutient que ces ajouts ont été apportés afin d'assurer plus de transparence aux membres et de donner plus de souplesse au Conseil d'administration. Il ajoute que cet article respecte la Loi. René Bergeron affirme qu'il faut avoir confiance au Conseil d'administration. André Campeau soutient qu'il faut adopter le nouveau règlement. Bertrand Boutin pense que tous ces changements bouleversent un peu les membres mais que cet article permettra à Holstein Québec d'atteindre sa mission et d'assurer de la transparence. Il souligne que le Conseil d'administration est imputable.

La vice-présidente procède au vote. Celui-ci étant serré, les conseillers sont demandés comme scrutateurs.

Les articles 16.5, 16.6, 16.7 sont refusés majoritairement.

Sébastien Proulx demande si les anciens règlements reviennent en force. La vice-présidente propose que les articles soient repris individuellement. Monsieur Van Doormaal soutient que, selon les procédures, on ne peut pas revenir sur un bloc d'articles votés. Stéphane Tourigny l'appui et mentionne que l'assemblée doit être continuée.

L'article 17.1 est proposé par Martin Grégoire et secondé par Raynald Gascon.

Adopté unanimement.

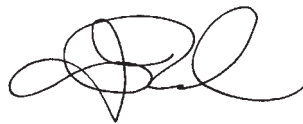
La vice-présidente remercie les membres de leur collaboration.

4. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 10h30, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Germain Lehoux et appuyée par Monsieur Pascal Martin.



Madame Barbara Paquet, présidente



Monsieur James Peel, directeur général

VISITES DE FERMES

3 février 2012

Ferme Filiale St-Ludger Inc. - Filiale

387, rang 7, St-Ludger G0M 1W0, 819 548-5265, www.fermefiliale.com

Jacquelin, Sylvie, Martial Fillion, Vanessa, Marilyne et Éric

La ferme Filiale compte 120 vaches et 130 génisses. On y retrouve 14 EX, 58 TB et 39 BP. La moyenne en production du troupeau est de 11 159 kg, pour une MCR de 236-245-240. La superficie totale des terres est de 247,72 ha. Tout au long de votre visite, vous verrez de bonnes familles de vaches dont la famille de *Splendor* avec *Lesperron Shottle Splenda*, TB-86, la mère du taureau *Filiale Oman Spiderman*, chez Trans-America Génétique. *Spiderman* a maintenant deux autres soeurs, des génisses par *Snowman* qui viennent tout juste de faire leur arrivée à la ferme. Vous pourrez aussi y découvrir une nouvelle laiterie-bureau qui vaut le détour et une étable à taures construite à l'automne 2009. Jacquelin, Sylvie, Martial, Vanessa, Marilyne et Éric vous accueilleront avec plaisir à la Ferme Filiale lors du Congrès Holstein Québec 2012.



Ferme Garay SENC - Garay

853, Route 263, St-Sébastien GOY 1M0, 819 652-1121 ou 819 652-2829

Daniel, Raymonde et Gaspard Fillion

Daniel, Raymonde et Gaspard seront très heureux de vous accueillir à la ferme Garay lors du Congrès Holstein Québec 2012. Celle-ci compte 100 sujets dont 5 EX, 34 TB et 6 BP avec une production à 10 342 kg (221-225-226). Vous pourrez visiter une étable récente pour les vaches construite en 2000, ainsi qu'une nouvelle construction pour les génisses de l'automne 2011. Mais surtout, vous pourrez y voir plusieurs sujets provenant des meilleures familles connues à l'international dont *Durham Atlee*, *Barbie*, *Idee Lustre*, *Denises Dellia*, *Broker Elegance*, *Liberty Rae*, *Integrity Paradise* et encore plus. Un arrêt à ne pas manquer et qui sait, un sujet pourrait peut-être vous intéresser ? Bienvenue à tous !



Ferme Holdream – Holdream

138, Rang 9, Saint-Honoré-de-Shenley G0M 1V0, 418 484-6475

Guillaume et Étienne Lessard

La Ferme Holdream compte 230 têtes, dont 76 vaches en lactation. Le troupeau a terminé au 1^{er} rang pour la production au sein du Club Holstein de Beauce, avec une moyenne annuelle de 12 523 kg pour une MCR de 276-295-283. En 2011, la production devrait atteindre 14 500 kg pour une MCR moyen de 315. La classification du troupeau est de 3 Ex, 43 TB et 33 BP provenant de familles telles que *Daurel*, *Splendor*, *Attraction Robin* et *Raven Swell Lydia*. Les vaches sont logées dans une vacherie construite en 2007 et une étable froide pour les taures et les vaches taries a été érigée en 2008. Guillaume et Étienne vous invitent à venir découvrir leur passion pour la Holstein lors du Congrès 2012.



Ferme J.P. Poulin & fils inc. – Jeanlu

126, 40^e avenue Nord St-Georges G5Z 1V3, 418-228-0524, www.jeanluholstein.com

Jeannine et Simon Poulin – Karine, Sarah et Maxime

La ferme J.P. Poulin compte 250 têtes dont 80 vaches en lactation pour un quota de 87 kg/jr. La classification du troupeau se compose de 14 EX, 58 TB et 18 BP. La moyenne en production est de 10 895 kg avec 4,27 % de gras et 3,54 % de protéine, pour un MCR de 231-244-237. La ferme Jeanlu compte plusieurs familles de vaches importantes qui ont permis au troupeau de s'améliorer et de se faire connaître à travers l'Amérique. Parmi elles, *Jeanlu Louange Chief Mark*, TB-87 9*, *Twinlea Elevation Louise*, EX-5E 3*, *Assomption Charles Bianka*, EX 8*, ainsi que *Brigeeen Rudolph Glinda*, TB-86 18*. Depuis quelques temps, la ferme Jeanlu a investi dans des familles reconnues mondialement pour la génomique comme *Regancrest S Chassity* EX-92, *Regancrest G Brocade* EX-92, *Regancrest Brasilia* EX. Vous pourrez découvrir l'emplacement principal de l'exploitation, vacherie et étable à génisses à stabulation libre construite en 2004. De plus, vous aurez la chance de visiter le nouvel emplacement situé tout près des bâtiments principaux. Cette ferme loge les animaux d'exposition et de haute génétique, ceux qui sont sur programme de transfert embryonnaire. C'est à cet endroit qu'aura lieu la Vente Jeanlu Holstein Convention Tag Sale, un évènement à ne pas manquer! La famille Poulin sera heureuse de vous accueillir lors du Congrès Holstein Québec 2012!



B. Lehoux et Fils inc. – Lehoux

160, rang St-Olivier, Saint-Elzéar G0S 2J0, 418-387-5598

Germain et Richard Lehoux

Les familles de Ginette et Richard ainsi que Claire et Germain vous invitent à venir faire un brin de jasette et découvrir ce qui fait notre fierté. Que ce soit des Lehoux ou des Genibeq, les familles de vaches ont toujours eu une signification particulière chez nous. La conformation, la production et la longévité sont privilégiées dans nos élevages; de même que la capacité à transmettre tous ces caractères essentiels. Maître-Éleveur en 2000, Bannière d'Éleveur de 2008 à 2011 et Bannière d'Exposant en 2009 et 2010 à l'Expo du Bassin-de-la-Chaudière, notre fierté affiche aussi les statistiques suivantes : Troupeau de 200 têtes Holstein dont 10 EX, 48 TB et 12 BP (pointage moyen de 86,4) qui produisent en moyenne 11 914 kg de lait à 3,9 % de gras et 3,3 % de protéine pour une MCR de 261-276-262. La ferme possède également une superficie de 385 acres en culture. C'est donc un rendez-vous le 3 février prochain. Le café sera prêt et... il fera beau en Beauce! Amicalement, la Famille Lehoux.



13

Ferme Maroch et fils inc. – Maroch

296, rang 10, Saint-Éphrem G0M 1R0, 418 484-5788

La famille Marois

La ferme Maroch compte 220 têtes Holstein dont 90 en lactation. On y retrouve 9 EX, 54 TB et 45 BP. Au cours des dernières années, les propriétaires ont mis l'emphase sur le confort du troupeau et la valorisation de leurs fourrages afin de prioriser l'efficacité, la santé et la longévité des animaux. Les vaches en lactation sont logées dans une stabulation entravée sur litière de paille accumulée et reçoivent une RTM 1 groupe. Les génisses et les vaches tarées reçoivent du foin de grosses balles carrées et sont logées dans une nouvelle étable froide de type Mégadôme 60 x 240 pieds avec ventilation automatique. La famille Marois se fera un plaisir de vous recevoir !



Rodveil Holstein inc. - Rodveil

3435, rang de Léry, Saint-Simon-les-Mines GOM 1K0, 418 774-9301

Dany Rodrigue et Sophie Champagne

Rodveil Holstein compte 160 têtes dont 75 vaches en lactation. La classification du troupeau est de 8 EX, 46 TB et 21 BP, pour une moyenne de 10 467 kg à 4,1 % de gras et 3,3 % de protéine (226-249-233). Le troupeau est composé à 60% de 2 principales familles soit celles de *Guayclair Rudolph Sibine*, Ex 7* et de *Vidia Outside Tampo*, Ex-4E 5*, acquises il y a quelques années. En 2010, une section adjacente au bâtiment existant fut construite afin d'installer les sujets de remplacement, complément à la pouponnière. La préoccupation première des propriétaires est l'amélioration du troupeau et de la génétique.



Ferme Roquet inc – Roquet

175, Rang Jersey Nord, Saint-Côme Linière GOM IJO, 418 685-2244

Barbara Paquet, Sylvio, Jessica et Anthony Rodrigue

La ferme Roquet compte 100 têtes dont 45 vaches en lactation. On y retrouve 9 EX, 33 TB et 8 BP. La moyenne du troupeau est de 10 775 kg pour une MCR de 234-238-240. Ses propriétaires sont des fervents des expositions. Au fil des années, ils ont obtenu 8 bannières juniors et 20 bannières seniors ainsi que plusieurs nominations Tout-Québec. Barbara et Sylvio sont aussi actionnaires dans le préfixe Jetset qui se démarque dans différentes expositions. Lors de votre visite, vous aurez la chance de découvrir plusieurs familles de vache qui font la fierté des propriétaires. Barbara, Sylvio, Jessica et Anthony vous attendent à la ferme Roquet lors du Congrès.



Ferme Martin et Renaud Boutin Inc.- Sartigan

6340 6^e avenue, Saint-Georges G5Z 1P2, 418 228-0003

Martin et Renaud Boutin

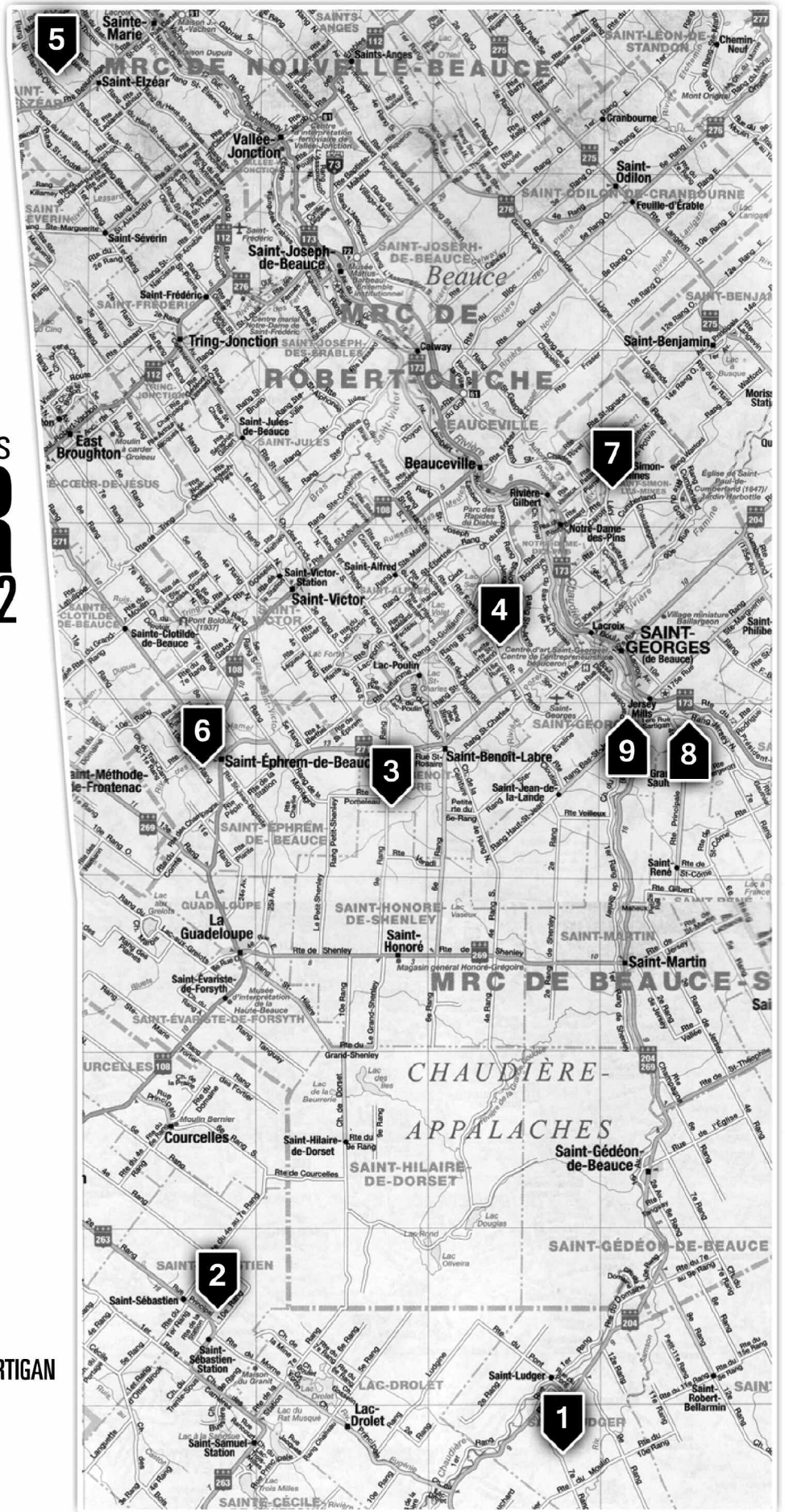
Le troupeau Sartigan compte 165 têtes à son actif. De ce nombre, on y retrouve 23 EX, 41 TB, 14 BP et 1B. Pour l'année 2010, la moyenne de production a été de 12 126 kg à 4.0 % de gras, 3.2 % de protéine, et cela, pour une MCR de 251-269-256. Au fil du temps, trois grandes familles de vaches ont permis au préfixe Sartigan d'obtenir le titre de Maître-Éleveur en 2010. La plus prolifique de ces trois familles est sans contredit celle de *Sartigan Lindy Rokindy* EX-2E 6*. Encore aujourd'hui, malgré le fait que d'autres familles de vaches performant très bien au sein du troupeau, la lignée de *Rokindy* demeure la plus constante et la plus forte. Lors du Congrès, c'est avec joie que toute l'équipe Sartigan vous ouvrera leurs portes afin de vous laissez prendre connaissance de notre élevage.





VISITES DE FERMES
3 FÉVRIER
9H À 16H 2012

- 1** FERME FILIALE ST-LUDGER INC. - FILIALE
- 2** FERME GARAY SENC - GARAY
- 3** FERME HOLDREAM - HOLDREAM
- 4** FERME J.P. POULIN & FILS INC. - JEANLU
- 5** LEHOUX HOLSTEIN - LEHOUX
- 6** FERME MAROCH ET FILS INC. - MAROCH
- 7** RODVEIL HOLSTEIN INC. - RODVEIL
- 8** FERME ROQUET INC. - ROQUET
- 9** FERME MARTIN ET RENAUD BOUTIN INC. - SARTIGAN



Merci aux partenaires de **Holstein Québec**

Prestige



Distinction



Classique



Merci aux commanditaires du Congrès **Holstein Québec** 2012

Platine



Les centres financiers aux entreprises :
Caisse de l'Amiante 418 335-6500
Chaudière-Nord 418 386-1333
Chaudière-Sud 418 227-7000
Estrie 819 583-3373
Lévis-Lothbinière-Bellechasse 418 885-4488



Or

